

Renforcer les piliers de l'excellence aérospatiale québécoise

Consultations prébudgétaires 2025-2026

Mémoire déposé par Aéro Montréal

À l'intention du ministre des Finances, Monsieur Eric Girard

Février 2025



Synthèse des recommandations

Axe 1 : Consolider la résilience et protéger la chaîne d'approvisionnement aérospatiale

1. Protéger les acquis du secteur aérospatial face aux impacts tarifaires
2. Préserver les crédits d'impôts pour stabiliser le secteur
3. Renforcer la cyber-résilience du secteur
4. Renforcer l'approvisionnement local

Axe 2 : Renforcer la compétitivité du secteur aérospatial par une main-d'œuvre qualifiée

5. Adapter les critères d'immigration au secteur aérospatial, incluant une révision des seuils salariaux et des quotas pour les permis de travail temporaires.
6. Permettre le démarrage de cohortes réduites dans les spécialités critiques, avec un soutien financier et des incitatifs de formation adaptés.

Axe 3 : Consolider le leadership innovant de l'aérospatiale québécoise

7. Contribuer à la révision de la nouvelle Stratégie québécoise de l'aérospatiale en collaboration avec l'industrie pour assurer une transition fluide après 2026.
8. Optimiser les processus d'appels à projets pour une meilleure prévisibilité et une harmonisation avec les programmes fédéraux.
9. Développer des mécanismes de soutien spécifiques pour accompagner le passage de l'innovation au marché.

Axe 4 : Positionner le Québec comme chef de file de l'aviation durable

10. Pérenniser l'Initiative éco-responsabilité avec un financement de 3,15 M\$ pour accompagner les PME dans leur transition verte.
11. Établir une filière SAF québécoise en développant des partenariats stratégiques provinciaux et internationaux.

- 
12. Mettre en place des incitatifs fiscaux ciblés pour l'adoption de pratiques durables dans l'industrie aérospatiale.

Axe 5 : Propulser le rayonnement international de l'écosystème aérospatial québécois

13. Financer et appuyer Aéro Montréal de façon pérenne dans le développement et l'organisation de missions internationales ciblées pour ouvrir de nouvelles opportunités de marché pour les entreprises du secteur
14. Soutenir les initiatives de promotion collective du secteur sur les nouveaux marchés prioritaires identifiés.
15. Faciliter l'accès des PME aux marchés internationaux par des mesures d'accompagnement adaptées.

Introduction

L'année 2024 a marqué un tournant pour l'industrie aérospatiale québécoise, confrontée à des défis majeurs qui risquent d'impacter sa compétitivité internationale. L'annonce récente de possibles tarifs douaniers de 25 % sur les exportations vers les États-Unis vient s'ajouter aux enjeux structurels du secteur, alors que plus de 80 % de la production aérospatiale québécoise est destinée à l'exportation.

Dans ce contexte, l'obtention de la désignation de zone d'innovation en aérospatiale, Espace Aéro, en mai 2024 prend une importance stratégique accrue pour renforcer le leadership technologique du Grand Montréal. Cette initiative, structurée autour de trois pôles complémentaires à Montréal, Mirabel et Longueuil, vient consolider le positionnement de la grappe comme acteur incontournable de l'innovation en autonomie et décarbonation.

Premier secteur manufacturier exportateur du Québec avec un chiffre d'affaires de 20.9 milliards de dollars, l'industrie aérospatiale emploie 41 700 travailleurs hautement qualifiés et exporte 80 % de sa production. Le secteur s'impose comme un pilier stratégique de l'économie québécoise.

Dans un contexte de transformation accélérée, le secteur fait face à des défis majeurs qui seront abordés dans ce mémoire : le besoin urgent de main-d'œuvre avec 41 500 postes à pourvoir d'ici 2033, la nécessité de stimuler l'innovation pour maintenir le leadership technologique québécois, la transition énergétique vers la carboneutralité 2050, l'amélioration de la résilience et de la cybersécurité des entreprises, et le renforcement du rayonnement international dans un marché de plus en plus compétitif.

Pour répondre à ces enjeux critiques, Aéro Montréal présente 15 recommandations structurantes autour de 5 axes prioritaires :

- Consolider la résilience et protéger la chaîne d'approvisionnement aérospatiale
- Renforcer la compétitivité du secteur aérospatial par une main-d'œuvre qualifiée
- Consolider le leadership innovant de l'aérospatiale québécoise
- Positionner le Québec comme chef de file de l'aviation durable
- Propulser le rayonnement international de l'écosystème aérospatial québécois

Ces recommandations visent à doter l'industrie aérospatiale québécoise des outils nécessaires pour poursuivre sa transformation et consolider son positionnement comme chef de file mondial de la mobilité aérienne durable.

Mise en contexte

L'évolution du contexte mondial pose des défis croissants pour l'industrie aérospatiale québécoise. La menace de nouveaux tarifs douaniers américains de 25 % fragilise significativement la compétitivité du secteur sur son principal marché d'exportation. Cette incertitude commerciale s'ajoute à une compétition internationale déjà intense, notamment avec l'émergence de nouveaux acteurs bénéficiant de soutiens gouvernementaux massifs. Les exigences environnementales se renforcent, avec l'objectif de carboneutralité 2050 qui nécessite des investissements considérables. La transformation technologique s'accélère autour de l'intelligence artificielle et de l'autonomie, redéfinissant les standards de l'industrie.

Pour réaliser ce mémoire, Aéro Montréal a mené des consultations auprès de ses membres à travers ses huit chantiers : Relève et Main-d'œuvre, Chaîne d'approvisionnement, Véhicules aériens télépilotes (RPAS), MRO (maintenance, réparation et révision), Image, influence et marketing, Veille et stratégie d'innovation, Partenariats et croissance ainsi que Défense et sécurité. Cette approche structurée par chantier a permis de recueillir les enjeux spécifiques à chaque segment de l'industrie tout en dégagant les priorités transversales qui guideront les actions de la grappe pour 2025-2026.

Au niveau québécois, quatre défis majeurs se dégagent des consultations menées auprès de l'industrie :

1. La menace des tarifs douaniers américains entraîne une incertitude qui fragilise la compétitivité des entreprises. Les 200 PME du secteur aérospatial québécois sont particulièrement à risque.
2. La pénurie de main-d'œuvre demeure critique, exacerbée par les nouvelles restrictions en immigration. Les besoins sont particulièrement aigus dans les métiers techniques et spécialisés.
3. L'accès au financement et la prévisibilité des programmes gouvernementaux demeurent des enjeux majeurs, particulièrement pour soutenir l'innovation et la modernisation des PME face à une compétition internationale croissante.
4. La transition environnementale et technologique requiert des investissements considérables, notamment pour la décarbonation et la cyber-résilience.

Ces défis s'accompagnent toutefois d'opportunités majeures pour l'industrie aérospatiale québécoise. Le Québec dispose d'atouts considérables pour renforcer son leadership sur l'échiquier mondial, à condition de maintenir des investissements stratégiques et un accompagnement adapté des entreprises.

LA GRAPPE AÉROSPATIALE MONTRÉLAISE EN CHIFFRES

- 1^{er} secteur manufacturier exportateur au Québec (13,5 % du total des exportations du Québec)
- 41 700 travailleurs hautement spécialisés

- 20.9 milliards \$ de chiffre d'affaires annuel
- Plus de 230 entreprises et partenaires
- 41 500 postes à combler d'ici 2033

Axe prioritaire 1 : Consolider la résilience et protéger la chaîne d'approvisionnement aérospatiale

Ministères concernés : ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministère de la Cybersécurité et du Numérique et ministère des Finances

Protection de la chaîne d'approvisionnement intégrée

L'industrie aérospatiale québécoise fait face à des défis majeurs liés aux tensions commerciales internationales, particulièrement avec la menace de nouveaux tarifs douaniers américains. Elle est déjà particulièrement touchée par l'imposition de droits de douane sur les matières premières comme l'acier et l'aluminium.

La nature intégrée des chaînes d'approvisionnement, où une même pièce peut traverser la frontière jusqu'à cinq fois avant son installation finale, rend le secteur particulièrement vulnérable aux barrières tarifaires. Cette situation exige une approche proactive et coordonnée pour protéger les entreprises locales et maintenir la compétitivité du secteur.

Cette vulnérabilité est accentuée par les difficultés d'approvisionnement existantes, avec des délais qui se sont considérablement allongés pour la quasi-totalité des matériaux. Les entreprises rapportent des retards dépassant souvent 12 mois pour l'obtention de pièces d'équipement, soulignant l'urgence d'une modernisation des chaînes d'approvisionnement.

Garantir un environnement économique stable

Les crédits d'impôt, en particulier ceux relatifs à la recherche et au développement, l'investissement en infrastructure et la formation de la main-d'œuvre, offrent un levier crucial pour permettre aux entreprises d'innover, de moderniser leurs équipements et de renforcer leur position concurrentielle à l'échelle mondiale. Dans un secteur où la technologie évolue rapidement, il est primordial de veiller à ce que les entreprises puissent encore investir dans la R&D et se doter des outils nécessaires pour rester à la pointe de l'innovation. En outre, ces incitatifs contribuent à attirer de nouveaux investissements, à soutenir la création d'emplois spécialisés et à promouvoir un écosystème de haute technologie durable et compétitif.

Un environnement numérique en mutation rapide

L'industrie aérospatiale fait face à une multiplication des cybermenaces, notamment avec l'intégration croissante de l'intelligence artificielle dans ses systèmes opérationnels et sa chaîne de valeur. Cette nouvelle réalité technologique, bien qu'elle offre des opportunités d'innovation considérables, expose également le secteur à des vulnérabilités émergentes qui doivent être adressées de manière proactive.

Dans ce contexte, les entreprises doivent obtenir des certifications en cybersécurité de plus en plus complexes et onéreuses, particulièrement pour accéder aux contrats de défense qui représentent une opportunité majeure pour l'industrie québécoise. Rappelons que les entreprises québécoises ont remporté 40 % des contrats alloués par le ministère de la Défense canadien depuis 2016.

Vulnérabilité particulière des PME

Les PME, qui constituent l'épine dorsale de l'écosystème aérospatial québécois, sont particulièrement vulnérables à ces défis conjugués. Leur dépendance aux exportations vers les États-Unis les rend très vulnérables aux changements tarifaires, tandis que leurs ressources limitées compliquent leur capacité à investir simultanément dans la modernisation numérique et la cybersécurité. Les statistiques sont alarmantes : on estime qu'une PME par mois est victime d'une cyberattaque au Québec, et 70 % n'y survivent pas. Ces entreprises doivent souvent choisir entre leurs investissements en productivité et leurs dépenses en cybersécurité, un dilemme qui fragilise l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement aérospatiale.

Renforcer l'approvisionnement local

Ce contexte d'incertitude offre toutefois quelques opportunités. Parmi elles, celle de repenser la politique d'achat locale. Les bouleversements récents doivent inciter le gouvernement à faire preuve d'exemplarité à ce sujet. Ces barrières doivent encourager l'investissement dans l'innovation, la montée en compétence des fournisseurs et le développement de technologies avancées au sein même de l'écosystème québécois. Le gouvernement peut jouer un rôle clé en intégrant des critères d'approvisionnement local dans ses propres contrats. Les achats gouvernementaux, notamment en infrastructures stratégiques, appareils de surveillance, de secours, doivent notamment privilégier des fournisseurs locaux lorsque cela est possible.

Cette crise est aussi l'occasion de miser sur des leviers comme Alpha Bravo, une initiative d'Aéro Montréal visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement en aérospatiale en facilitant les maillages entre donneurs d'ordres et fournisseurs locaux.

Face aux défis posés par la guerre tarifaire entre les États-Unis et le Canada, il est essentiel de mettre en place des mesures stratégiques pour protéger la compétitivité de l'industrie aérospatiale québécoise. Les recommandations présentées ici visent à renforcer la compétitivité des entreprises, optimiser les programmes de modernisation industrielle et assurer une plus grande autonomie des chaînes d'approvisionnement locales.

Recommandations pour l'axe 1 – Consolider la résilience et protéger la chaîne d'approvisionnement aérospatiale

- **Protéger les acquis du secteur aérospatial face aux impacts tarifaires**

Miser sur le Parcours Aéro Compétitivité d'Aéro Montréal pour renforcer la productivité des PME et élargir des initiatives comme MACH et MACH Fab 4.0 qui permettent déjà d'améliorer la compétitivité des entreprises aérospatiales et de maximiser l'efficacité de la chaîne de valeur locale.

- **Préserver les crédits d'impôts pour stabiliser le secteur**

Maintenir les crédits d'impôt créés pour stimuler l'investissement des entreprises en recherche, développement, formation et production.

- **Renforcer la cyber-résilience du secteur**

Poursuivre le financement de l'initiative Cybersécurité d'Aéro Montréal à hauteur de 3 M\$ et accompagner les entreprises dans l'obtention des certifications requises (300 000 \$ par entreprise) pour maintenir leur accès aux marchés stratégiques.

- **Renforcer l'approvisionnement local**

Démontrer l'exemplarité du gouvernement en matière d'approvisionnement local
Réorienter le projet Alpha Bravo afin d'accroître le soutien aux entreprises québécoises engagées dans le développement de capacités de production locales.

Axe prioritaire 2 : Renforcer la compétitivité du secteur aérospatial par une main-d'œuvre qualifiée

Ministères concernés : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministère de l'Éducation, ministère de l'Enseignement supérieur et ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

L'industrie aérospatiale québécoise fait face à des défis sans précédent en matière de main-d'œuvre. Le dernier recensement du CAMAQ révèle des besoins considérables : le secteur manufacturier aérospatial devra pourvoir 15 657 postes d'ici 2033, combinant 5 279 nouveaux postes et 10 378 postes à remplacer. Le secteur du transport aérien

nécessitera quant à lui 25 912 postes, dont 18 525 nouveaux postes et 7 387 remplacements, portant le total des besoins à près de 41 500 postes sur la prochaine décennie.

L'impact des nouvelles politiques d'immigration

Les récentes modifications aux critères d'immigration ont significativement complexifié la situation dans le secteur aérospatial.

Non seulement la hausse du salaire minimum requis pour le programme des Hauts salaires est passée de 23,00 \$ à 27,47 \$/h en moins de trois ans, mais les nouvelles mesures temporaires annoncées en octobre 2024 ont créé une incertitude supplémentaire. La suspension de la réception des demandes dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise et l'arrêt temporaire des invitations pour le Programme de sélection des travailleurs qualifiés jusqu'en juin 2025 affectent particulièrement les PME du secteur, dont certaines comptent jusqu'à 20 % de leur main-d'œuvre en permis de travail temporaire.

Cette situation est d'autant plus critique que le secteur aérospatial dépend fortement de la main-d'œuvre internationale qualifiée en raison d'un bassin local très limité. Elle menace directement la compétitivité du Québec comme pôle aérospatial mondial, certaines entreprises envisageant déjà de relocaliser leurs investissements vers d'autres juridictions.

Des solutions adaptées aux enjeux actuels

Pour maintenir sa position concurrentielle sur l'échiquier mondial, l'industrie aérospatiale québécoise doit impérativement renforcer sa capacité à former, attirer et retenir les talents.

Révision des critères d'immigration

Il est essentiel d'adapter les critères d'immigration aux réalités du secteur aérospatial. Cela implique non seulement une révision des seuils salariaux et des quotas établis pour les permis de travail temporaires, mais aussi la mise en place d'un canal prioritaire pour le traitement des demandes du secteur aérospatial lors de la reprise des programmes d'immigration permanente après juin 2025.

Cette approche sectorielle permettrait de préserver la capacité des entreprises à attirer et retenir les talents spécialisés indispensables à leur croissance, tout en s'alignant avec les objectifs de planification pluriannuelle du gouvernement en matière d'immigration.

Repenser la formation pour l'industrie de demain

En matière de formation, il est crucial d'adapter les programmes existants pour répondre aux besoins spécifiques du secteur, notamment en permettant plus de flexibilité dans le

démarrage des cohortes et en offrant des incitatifs financiers comparables à ceux d'autres secteurs industriels. Les établissements d'enseignement doivent pouvoir démarrer des groupes plus restreints (8 à 14 personnes) dans les compétences spécialisées, avec un soutien financier adéquat pour assurer leur viabilité.

Un défi de compétitivité internationale

La question de l'attraction et de la rétention des talents est devenue un enjeu de compétitivité internationale : avec un bassin local quasi inexistant et des besoins dépassant les 40 000 postes, le secteur doit pouvoir compter sur une stratégie d'attraction cohérente et soutenue. Les PME sont particulièrement vulnérables face aux défis de recrutement.

Recommandations pour l'axe 2 – renforcer la compétitivité du secteur aérospatial par une main-d'œuvre qualifiée

- **Adapter les critères d'immigration pour préserver la compétitivité**

Adapter les critères d'immigration aux réalités du secteur aérospatial, notamment en révisant les seuils salariaux et les quotas établis pour les permis de travail temporaires, et en établissant un canal prioritaire de traitement des demandes après juin 2025.

- **Renforcer la flexibilité des programmes de formation**

Permettre le démarrage de cohortes réduites dans les spécialités critiques, avec un soutien financier adéquat et des incitatifs compétitifs pour les étudiants, incluant le maintien d'un salaire de formation.

- **Développer un programme d'accompagnement des PME**

Octroyer un financement pour appuyer la création d'une initiative d'accompagnement adapté à la réalité des PME pour favoriser l'attraction et la rétention des talents.

Axe prioritaire 3 : Consolider le leadership innovant de l'aérospatiale québécoise

Ministères concernés : ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et ministère des Finances

Un écosystème d'innovation en transformation

L'innovation demeure la signature distinctive de la grappe aérospatiale montréalaise sur la scène internationale, portée par l'excellence de ses entreprises et la force de leur collaboration. La désignation obtenue en mai 2024 d'Espace Aéro, la zone d'innovation aérospatiale, avec ses trois pôles complémentaires à Montréal, Mirabel, Longueuil, constitue un levier majeur pour propulser l'écosystème vers son prochain niveau d'innovation collaborative. Cette avancée intervient dans un contexte où l'industrie fait face à des défis cruciaux de transformation, notamment en matière d'autonomie et de décarbonation.

Enjeux structurants pour l'innovation

Des consultations menées auprès des entreprises révèlent des enjeux critiques dans le soutien à l'innovation qui doivent être adressés pour maximiser leur impact.

Défi de la prévisibilité

La prévisibilité des programmes constitue un défi majeur soulevé par de nombreuses entreprises. Les échéanciers actuels des appels à projets sont jugés irréalistes, avec des délais d'évaluation pouvant s'étendre sur plus d'un an, comme en témoignent plusieurs PME. L'horizon de planification limité et les courts délais de soumission sont particulièrement problématiques pour les projets collaboratifs. Cette situation force certaines entreprises à renoncer à des opportunités d'innovation faute de temps pour monter des propositions de qualité, particulièrement dans le cas de projets collaboratifs qui nécessitent une coordination entre multiples partenaires. La synchronisation avec les programmes fédéraux représente une opportunité de rationalisation des processus et d'optimisation des ressources.

Simplification des structures

Pour favoriser l'innovation, il est également primordial de veiller à la simplification des requis pour soutenir les projets d'innovation. Pour exemple, dans le cadre de l'appel de projets mobilisateurs TDD-3, l'obligation imposée de créer un OBNL propre à chaque projet soulève des préoccupations majeures. Cette mesure engendre une perte de

synergie en fragmentant un écosystème collaboratif essentiel pour l'innovation et les échanges stratégiques. De plus, la multiplication des organismes et des conseils d'administration accroît la lourdeur administrative et détourne une part significative des subventions de leur objectif principal : le financement des activités de recherche. En mutualisant la gestion sous une structure existante SA²GE, ces inefficiences pourraient être évitées. Aéro Montréal recommande d'éviter la création d'OBNL séparés et d'explorer des solutions alternatives en collaboration avec l'industrie, afin de préserver la mobilisation qui caractérisait les projets mobilisateurs précédents.

Harmonisation des programmes

L'harmonisation avec les programmes fédéraux représente une opportunité importante pour optimiser le soutien à l'innovation. Alors que le gouvernement fédéral a déployé l'Initiative de technologie aéronautique durable (INTAD) avec un investissement de 350 millions de dollars sur sept ans, une meilleure synchronisation des programmes québécois avec cette initiative permettrait de maximiser les ressources disponibles et de faciliter le développement de projets collaboratifs à plus grande échelle. Les entreprises soulignent notamment le besoin d'aligner les critères d'admissibilité et les calendriers d'appels à projets pour faciliter le montage de propositions conjointes.

Appui aux PME innovantes

Les besoins spécifiques des PME méritent une attention particulière, considérant qu'elles réalisent 70 % de la recherche et développement en aérospatiale à Montréal. Les consultations révèlent que ces entreprises font face à des défis distincts, notamment en termes de capacité à naviguer la complexité administrative des programmes et à mobiliser les ressources nécessaires pour le montage de projets. Les PME demandent notamment une extension de la durée minimale des projets à au moins trois ans, un assouplissement des critères d'admissibilité, et une augmentation des taux de financement pour atteindre 75 % des coûts admissibles, à l'instar de ce qui est offert dans d'autres provinces. La situation est particulièrement critique pour les entreprises qui doivent jongler avec de multiples programmes tout en faisant face à des contraintes de ressources humaines et financières.

Des solutions pour propulser l'innovation aérospatiale

Pour maintenir sa position de leader en innovation, l'industrie aérospatiale québécoise doit impérativement consolider ses acquis tout en se projetant vers l'avenir. L'obtention de la zone d'innovation en mai 2024 marque une étape décisive, mais nécessite un cadre de soutien adapté.

Vers une nouvelle stratégie sectorielle

La fin de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale (SQA) prévue en 2026 soulève des questions cruciales sur la continuité du soutien à l'innovation. Alors que 70 % de la R&D en aérospatiale est réalisée à Montréal, il est essentiel d'engager dès maintenant dans une réflexion approfondie pour la prochaine SQA. Cette réflexion doit impliquer activement l'industrie pour assurer que la future stratégie réponde aux besoins réels du secteur, tout en préservant les mécanismes qui ont fait leurs preuves, notamment les crédits d'impôt en R&D.

Recommandations pour l'axe 2 – consolider le leadership innovant de l'aérospatiale québécoise

- **Assurer la pérennité du financement dans la prochaine Stratégie québécoise de l'aérospatiale**

Élaborer la nouvelle Stratégie québécoise de l'aérospatiale en collaboration en s'assurant de le faire en collaboration étroite avec l'industrie tout en assurant une transition fluide après 2026 et maintenir les crédits d'impôt existants en recherche et développement en évitant toute interruption dans le soutien aux projets d'innovation.

- **Optimiser les processus d'appels à projets**

Travailler à la refonte des processus d'appels à projets pour une meilleure prévisibilité et une harmonisation avec les programmes fédéraux, en allongeant les délais de soumission et en simplifiant les procédures administratives. La création de structures supplémentaires comme de nouveaux OBNL doit à tout prix être évitée.

- **Développer des mécanismes de soutien à la commercialisation**

Mettre en place de nouveaux outils d'accompagnement pour le passage de l'innovation au marché, incluant des mécanismes de soutien spécifiques et des indicateurs de performance mesurables pour les PME.

Axe prioritaire 4 : Positionner le Québec comme chef de file de l'aviation durable

Ministères concernés : ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministère des Finances et ministère des Transports et de la Mobilité durable

Une vision ambitieuse pour 2050

L'industrie aérospatiale québécoise vise la carboneutralité d'ici 2050, un objectif ambitieux qui nécessite une transformation profonde du secteur. Parmi les 250 entreprises membres d'Aéro Montréal, 37 PME ont déjà participé à l'Initiative Éco-responsabilité, mobilisant plus de 180 employés et 4500 heures de travail en comités depuis 2022.

Un accompagnement unique à pérenniser

Cette initiative unique au monde accompagne les entreprises dans leur diagnostic environnemental et la mise en œuvre d'actions concrètes, de l'optimisation énergétique à l'approvisionnement responsable.

Une nouvelle cohorte a débuté en octobre 2024, visant l'objectif d'ajouter une quinzaine d'entreprises et ce, afin d'atteindre un total de 50 entreprises participantes, ce qui permettra d'atteindre une masse critique de PME sensibilisées et engagées. L'initiative Éco-responsabilité d'Aéro Montréal a vu son financement post-pandémique prendre fin en mars 2024. Malgré l'ouverture de plusieurs ministères, aucun soutien dédié n'a été identifié à ce jour pour poursuivre cet accompagnement essentiel.

Le défi critique des carburants durables

Le développement d'une filière de carburant d'aviation durable (SAF) demeure crucial pour l'atteinte des cibles de réduction de GES. Bien que certains acteurs québécois se soient lancés dans ce domaine, l'absence d'une filière structurée force les entreprises à s'approvisionner aux États-Unis pour respecter leurs objectifs de réduction des GES. Cette situation compromet la compétitivité du secteur, alors que des juridictions comme la France offrent des leviers plus accessibles pour la transition écologique.

Recommandations pour l'axe 3 – positionner le Québec comme chef de file de l'aviation durable

- **Pérenniser l'Initiative éco-responsabilité**

Octroyer un financement de 3,15 M\$ pour accompagner les PME dans leur transition verte à travers des diagnostics personnalisés, des plans d'action et un soutien à l'implantation des meilleures pratiques environnementales.

- **Établir une filière SAF québécoise**

Élaborer une stratégie cohérente pour établir une filière SAF québécoise, en développant des partenariats stratégiques avec d'autres provinces et à l'international, et en mettant en place les infrastructures nécessaires pour la production et la distribution.

- **Mettre en place des incitatifs fiscaux pour la transition verte**

Instaurer des incitatifs fiscaux ciblés pour encourager l'adoption de pratiques durables, en s'inspirant du modèle des crédits d'impôt R&D et en priorisant les investissements en technologies propres et en optimisation énergétique.

Axe prioritaire 5 : Propulser le rayonnement international de l'écosystème aérospatial québécois

Ministères concernés : ministère des Relations internationales et de la Francophonie et ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Un secteur tourné vers l'international

L'industrie aérospatiale québécoise, dont 80 % de la production est exportée hors du Canada, doit maintenir son positionnement stratégique dans un contexte mondial de plus en plus compétitif. Les entreprises de la grappe se distinguent particulièrement dans des créneaux d'excellence, comme la MRO (maintenance, réparation et révision), les drones et la mobilité aérienne avancée, nécessitant un soutien adapté pour leur développement international.

Des PME face à des défis de croissance internationale

Les consultations de l'écosystème révèlent que plusieurs PME font face à des obstacles financiers limitant leur participation aux événements internationaux majeurs, alors que le rayonnement et la valorisation des actifs québécois sont essentiels à leur croissance.

Un accompagnement stratégique à renforcer

Pour répondre à ces enjeux, Aéro Montréal coordonne des missions commerciales ciblées, complémentaires aux initiatives d'Investissement Québec International pour les grands événements, permettant ainsi de développer des partenariats internationaux stratégiques. Cependant, cette capacité d'accompagnement des entreprises dans leur développement international nécessite un financement pérenne et prévisible, particulièrement pour soutenir les PME dans leur accès aux marchés prioritaires.

Recommandations pour l'axe 5 – propulser le rayonnement international de l'écosystème aérospatial québécois

- **Soutenir le développement international**

Financer et appuyer Aéro Montréal de façon pérenne dans le développement et l'organisation de missions internationales ciblées pour les entreprises du secteur, particulièrement sur des créneaux porteurs traditionnellement qui ne sont pas supportés par Investissement Québec International mais qui demeurent essentiels pour la pérennité à long terme du secteur.

- **Promouvoir l'expertise québécoise**

Mettre en place des initiatives collectives de promotion du secteur sur les marchés prioritaires pour valoriser les actifs et le savoir-faire québécois.

- **Accompagner l'internationalisation des PME**

Mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées aux PME pour faciliter leur accès aux marchés internationaux.

Conclusion

L'industrie aérospatiale québécoise traverse une période charnière marquée par des transformations profondes et de nouvelles incertitudes commerciales. Si l'obtention d'Espace Aéro en mai 2024 a confirmé le potentiel d'innovation de la grappe montréalaise, la menace de tarifs douaniers de 25 % sur les exportations vers les États-Unis vient fragiliser les perspectives du secteur. Cette situation, combinée aux restrictions en matière d'immigration qui compliquent le recrutement des 41 500 postes à pourvoir d'ici 2033, souligne l'urgence d'une action concertée.

Premier secteur manufacturier exportateur du Québec avec un chiffre d'affaires de 20.9 milliards de dollars, l'industrie aérospatiale fait face à des défis multiples qui exigent une réponse structurée et ambitieuse : le maintien de notre leadership en innovation, la transition vers une aviation durable, la cyber-résilience dans un contexte d'intensification des menaces ainsi que la sécurisation de nos marchés d'exportations et des chaînes d'approvisionnement.

En prévision du budget du Québec 2025-2026, Aéro Montréal formule 15 recommandations structurantes visant à renforcer la compétitivité du secteur. Ces recommandations s'articulent autour de cinq axes prioritaires : la protection de la chaîne d'approvisionnement aérospatiale, le renforcement de la main-d'œuvre qualifiée, la consolidation du leadership innovant, le positionnement comme chef de file de l'aviation durable et le rayonnement international. Elles s'inscrivent dans une vision long terme qui doit notamment guider l'élaboration de la prochaine Stratégie québécoise de l'aérospatiale à partir de 2026.

Plus que jamais, le maintien du leadership québécois en aérospatiale nécessite un engagement fort et des mesures concrètes pour soutenir la transformation du secteur. Avec 41 700 travailleurs hautement qualifiés et plus de 230 entreprises et partenaires, notre industrie dispose des atouts nécessaires pour relever ces défis, à condition de bénéficier d'un soutien adapté et prévisible. Aéro Montréal réitère sa pleine collaboration pour appuyer le gouvernement dans le déploiement de ces initiatives essentielles à la pérennité de notre industrie.

